



Cet Oline Info a été clôturé sur base des informations dont nous disposons le 07/09/2020. Tout changement sera communiqué sur [www.oline.be](http://www.oline.be).

**Coronavirus – COVID 19 : toutes les mesures communales – pp. 2**

**Découvrez les futurs événements olois : dès p. 4**

**Bibliothèque : réouverture sous conditions – p.10**

Le village vu de  
Herdavoie

## EPIDÉMIE DE COVID-19 : LES DERNIÈRES MESURES COMMUNALES

### > Port du masque obligatoire

Suite aux dernières mesures prises par le Conseil national de sécurité, le Conseil communal a décidé de renforcer les mesures de prévention dans le cadre de la pandémie de COVID-19.

Pour toutes les personnes de plus de 12 ans, le port du masque est obligatoire dans les lieux publics où des rassemblements sont possibles :

- bâtiments de l'administration communale et du CPAS et leurs parkings;
- écoles communales et leurs parkings;
- salles communales et leurs parkings;
- hall sportif et esplanade et leurs parkings (à l'exception de la pratique de l'activité sportive);
- plaines de jeu et parkings;
- maison des jeunes;
- terrains de pétanque du Faweux et de Riessonsart;
- bancs publics;
- lieux de départ des promenades;
- lieux de cultes.

En ce qui concerne la brasserie "Espace les Montagnards", le port du masque est obligatoire pour tous les déplacements mais le masque peut être enlevé lorsque les personnes sont assises à table.

Le respect des règles de distanciation sociale et des bulles reste en outre d'application dans l'ensemble des infrastructures communales pour tout le monde.

### Ordonnance de police complète sur [www.olne.be/coronavirus](http://www.olne.be/coronavirus)



Toute personne reconnue par le CPAS comme étant en état de besoin après une analyse individuelle

En ces temps difficiles, vous n'est pas seul(e), des solutions existent.

Contactez le CPAS de votre commune !

LE CPAS PEUT VOUS AIDER

- Aide au logement
- Aide pour familles en difficulté
- Aide en matière d'énergie
- Aide financière
- Besoins de première nécessité
- Surendettement et factures impayées
- Aide médicale (frais de santé, soins psychologiques)
- ...

Avec la crise, votre situation a peut-être changé !

VOTRE SITUATION A CHANGE?

Avec la crise, certains font face à des difficultés financières inédites. Le CPAS en tient compte.

N'hésitez pas à (ré)introduire une demande auprès de votre CPAS.

Contactez le CPAS de votre commune !

CPAS D'OLNE - 087 26 78 89 - [cpas@olne.be](mailto:cpas@olne.be)

### > CPAS - Permanences

Les permanences sont supprimées, le CPAS reçoit uniquement sur rendez-vous :

- 087-26 78 89 - de 9h à 12h tous les jours
- [cpas@olne.be](mailto:cpas@olne.be)

### > COVID 19: brochure indispensable

COVID 19: que faire en cas de symptômes? Comment éviter que le virus ne se propage? Comment se protéger? Les réponses à ces questions sont rassemblées dans une brochure éditée par l'AVIQ. Vous pouvez:

- > télécharger la brochure via <https://bit.ly/30stQ6F>
- > trouver une version papier à l'administration communale, chez votre médecin, votre pharmacien

## RESTEZ INFORMÉS !

### > Informez-vous sur [www.info-coronavirus.be](http://www.info-coronavirus.be) et [www.wallonie.be/fr/actualites](http://www.wallonie.be/fr/actualites)

Pour obtenir un maximum d'informations sur les mesures gouvernementales et des conseils de prévention, nous vous conseillons vivement de vous rendre sur le site [www.info-coronavirus.be](http://www.info-coronavirus.be) mis en place par le SPF Santé publique et sur [www.wallonie.be/fr/actualites/](http://www.wallonie.be/fr/actualites/). Vous pouvez également poser vos questions soit par mail via le site internet [www.info-coronavirus.be](http://www.info-coronavirus.be) ou en composant le numéro d'informations gratuit 0800/14 689.

### > Informations communales actualisées sur

- [www.olne.be/coronavirus](http://www.olne.be/coronavirus)
- [www.facebook.com/communedolne](https://www.facebook.com/communedolne)
- via notre newsletter communale (inscriptions sur [www.olne.be](http://www.olne.be))

## CONSEILS COMMUNAUX

### Conseil communal du 6 juillet

- Compte CPAS 2019 : approuvé
- Asbl Seniors d'Olné et de Saint-Hadelin : subside annuel de 1200€
- Cour de la poste et bâtiment - rénovation : mode de passation pour marché de fourniture
- Ecole d'Olné – construction de 3 préaux : choix du mode de passation de marché et fixation des conditions – approuvé
- Programme communal de développement rural (PCDR) : mode de passation de marché et fixation des conditions Marché public visant à désigner un auteur de projet
- Voiries Fosses Berger et Hansez - travaux de sécurisation des déplacements doux le long
- Site de la Croix Renard – réalisation d'un aménagement paysager
- Accord-cadre avec l'AIDE : adhésion à la centrale d'achat pour les essais géotechniques, les essais géophysiques, les prélèvements et les analyses de sol des marchés

### Conseil communal du 31 juillet

- **Compte communal 2019 : approuvé**

Bilan	ACTIF	PASSIF
	€ 15.331.823,69	€ 15.331.823,69

Compte de résultats	CHARGES (C)	PRODUITS (P)	RESULTAT (P-C)
Résultat courant	€ 4.196.986,56	€ 4.670.351,34	€ 473.364,78
Résultat d'exploitation (1)	€ 4.760.001,95	€ 5.245.097,16	€ 485.095,21
Résultat exceptionnel (2)	€ 496.094,11	€ 506.928,52	€ 10.834,41
Résultat de l'exercice (1+2)	€ 5.256.096,06	€ 5.752.025,68	€ 495.929,62

	Ordinaire	Extraordinaire
Droits constatés (1)	€ 5.573.842,08	€ 1.741.316,60
Non Valeurs (2)	€ 31.303,54	€ 0,00
Engagements (3)	€ 4.512.149,14	€ 2.677.697,12
Imputations (4)	€ 4.423.976,45	€ 1.961.143,74
Résultat budgétaire (1 - 2 - 3)	€ 1.030.389,40	€ -936.380,52
Résultat comptable (1 - 2 - 4)	€ 1.118.562,09	€ -219.827,14

- **Modification budgétaire n°1**

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	€ 4.847.761,80	€ 1.677.687,83
Dépenses totales exercice proprement dit	€ 4.670.270,12	€ 1.132.424,43

Boni / Mali exercice proprement dit	€ 177.491,68	€ 545.263,40
Recettes exercices antérieurs	€ 1.030.389,40	€ 0,00
Dépenses exercices antérieurs	€ 0,00	€ 946.380,52
Prélèvements en recettes	€ 0,00	€ 412.320,43
Prélèvements en dépenses	€ 300.000,00	€ 11.203,31
Recettes globales	€ 5.878.151,20	€ 2.090.008,26
Dépenses globales	€ 4.970.270,12	€ 2.090.008,26
Boni / Mali global	€ 907.881,08	€ 0,00

Les principales modifications reposent sur l'intégration de frais de notaire, pour l'achat de terrains ; d'achat de mobilier pour l'administration et de mobilier rural ; de moyen supplémentaire pour réaliser des travaux de voiries.

- **Patrimoine - carrière du Bay-Bonnet - compromis de vente : approbation**
- Il s'agit au total de 84 hectares situés principalement à Olné (la commune deviendra propriétaire de 4% de son territoire), Trooz et Fléron. 65 hectares représentent la zone d'exploitation de la carrière, le reste de la surface sont des pâtures, vergers, chemins et bois. Cette opération avantageuse au niveau de son achat d'un montant d'1€ symbolique, consiste en une acquisition d'utilité publique suivant les conditions mentionnées dans le compromis.
- **Coronavirus :**
  - **Port du masque :** voir mesures liées à la pandémie dans ce même Olné Info
  - **Evénements supprimés :** approbation d'un règlement subside
- **Création d'un emplacement PMR, Clos Joset 10 :** approbation
- **Rue de Froidbermont :** désignation d'un auteur de projet pour l'étude, la direction, le contrôle et la coordination sécurité-santé des travaux de réfection.
- **Asbl Le Levant Olnois -** Contrôle des subventions allouées en 2019 et octroi de la subvention annuelle de 240€ et d'une subvention ponctuelle de 1.260,00 euros à l'Asbl Le Levant Olnois.
- **Centre culturel de Soumagne -** Décide de voter les points tels qu'ils lui sont soumis par le Conseil d'Administration du Centre culturel de Soumagne pour l'Assemblée générale ordinaire du 6 août.
- **Route de Soiron -** entretien de voirie : choix du mode de passation et fixation des conditions pour passer un marché dont le montant estimé s'élève approximativement à 60.000 euros TVAC..

## PERMANENCES DE MONSIEUR LE BOURGMESTRE

Chaque semaine, Monsieur le Bourgmestre se tient à votre disposition à l'administration communale (rue Village 37) Celles-ci ont désormais lieu **chaque mardi, sans rendez-vous, de 8h00 à 9h00 (sauf jours fériés).**

Pour les personnes ne pouvant se libérer aux jours et heures prévues, il reste bien entendu possible de fixer un rendez-vous à un autre moment (0499/40.16.67 – cedric.halin@olne.be).

## PERMANENCES DU COLLÈGE COMMUNAL

Chaque 1er lundi du mois, tous les membres du Collège communal (Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, Madame la Présidente du CPAS) se tiennent à votre disposition à l'administration communale (rue Village 37) lors de permanences. Celles-ci ont lieu **sans rendez-vous, de 18h30 à 19h30 (sauf jours fériés).**

Pour les personnes ne pouvant se libérer aux jours et heures prévues, il reste bien entendu possible de fixer un rendez-vous à un autre moment. Toutes les coordonnées des membres du Collège communal sont disponibles sur [www.olne.be](http://www.olne.be).

## GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS

**REPORT AUX 24, 25, 26, 27 SEPTEMBRE 2020**

## GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS (D'AUTOMNE) - OPÉRATION RIVIÈRES PROPRES : RENDEZ-VOUS LES 26/09 ET 27/09/2020

Le Collège communal a décidé de maintenir le Grand nettoyage de printemps mais de modifier l'organisation. Pour respecter les mesures sanitaires, les participants ne se réuniront pas à 9h Les Tris 2 mais démarreront le nettoyage chacun de leur côté. Ils pourront effectuer ce nettoyage samedi ou dimanche à leur meilleure convenance (le ramassage des sacs sera réalisé lundi 28/09). L'événement aura donc lieu sur la commune les 26/09 et 27/09/2020. Exceptionnellement, afin d'éviter tout rassemblement, le traditionnel barbecue suivant le nettoyage n'aura pas lieu.

Les inscriptions à l'événement, lancées il y a plusieurs mois, ont été clôturées ce 7 septembre 2020.

### La propreté, une affaire de chaque instant

Se réunir en faveur de la propreté publique est une action hautement symbolique. L'entretien de notre commune est un travail quotidien et dépend de la vigilance de chacun. Pour le bien de tous, merci de respecter notre environnement.

Pour toute information concernant l'événement : Service communication – Astrid Huyghe – 087 26 02 81



## ANNULATION DE LA FOIRE AUX ASSOCIATIONS ET DE LA RENCONTRE LITTÉRAIRE

La CLDR, la RCA et le Comité de lecture "Saveur de Lire" espéraient pouvoir vous inviter le 18 octobre pour une 3ème édition de la Foire aux Associations d'Olné et pour la conférence littéraire de Ronald Goffart, auteur du livre "Lily, une enfance à Malmedy pendant la Seconde Guerre mondiale".

En raison des incertitudes liées à l'évolution du COVID 19 et des restrictions de rassemblement, ce ne sera malheureusement pas possible. En effet, l'organisation de ces activités demande une préparation qu'il n'est pas possible de mettre en oeuvre sans connaître les règles qui seront effectivement en vigueur à cette date.

Nous le regrettons vivement et nous nous réjouissons de vous retrouver plus tard pour de nouvelles rencontres.



## CHASSE : DATES DES BATTUES 2020

Nous vous informons qu'en octobre et décembre 2020 des battues seront organisées sur le territoire de la commune d'Olné :

- > dimanche 18 octobre (au lieu-dit: Hansez-Gelivaux)
- > dimanche 13 décembre (au lieu-dit: Hansez-Gelivaux)

L'article 15 du Code forestier stipule que « Pour toute action de chasse en battue, la circulation dans les bois et forêts est interdite aux jours et aux endroits où cette action présente un danger pour la sécurité des personnes et selon les modalités fixées par le Gouvernement. »

Plus d'infos sur : <http://www.sentiers.be/comprendre-les-chemins-et-sentiers/les-reglements-de-circulation/laffichage-en-matiere-de-chasse/>



## POUR UNE COHABITATION HARMONIEUSE AVEC LES CASTORS

Si vous habitez ou passez du côté Vaux-sous-Olné ou Moulin Lochet, il est possible que vous croisie des castors. Infatigable travailleur, le castor aménage et transforme son habitat mieux qu'aucune autre espèce animale. Strictement végétarien, inoffensif, placide et peu craintif, il renaturalise nos cours d'eau et contribue à leur régulation et leur épuration. Toutefois, il arrive qu'il gêne les activités humaines ou endommage des biens.

### Que faire si vous rencontrez un problème avec des castors ?

- Le castor est une espèce protégée. Si des dégâts sont constatés et qu'aucun moyen préventif ne peut être mis en place par le propriétaire de la parcelle endommagée, il convient de contacter le Département de la Nature et des Forêts (coordonnées ci-dessous). Une visite de terrain sera organisée avec le propriétaire en présence d'un ou plusieurs agents du DNF, le cas échéant du gestionnaire du cours d'eau et de toute autre personne impliquée. Une solution sera recherchée d'un commun accord.

Département de la Nature et des Forêts – Cantonnement de Verviers  
087/ 29.34.80 - [verviers.cantonnement.dnf.dgame@spw.wallonie.be](mailto:verviers.cantonnement.dnf.dgame@spw.wallonie.be)

- Des volontaires de Natagora se sont également réunis pour assister ceux qui le souhaitent dans la gestion de la cohabitation avec le plus gros de nos rongeurs. N'hésitez pas à contacter le GT castors de Natagora via [castors@natagora.be](mailto:castors@natagora.be) ou au 081 39 07 20..



Vaux-sous-Olné. Crédit : Freddy Creuen

## CHUTE D'UNE BRANCHE DE L'ARBRE À CLOUS : SÉCURISATION DU LIEU-DIT LE FIEF

Suite aux fortes rafales de vent fin août, une grosse branche de l'arbre à clous est malheureusement tombée sur le toit de l'église de Saint-Hadelin. Afin de sécuriser les lieux, la commune a dû procéder d'urgence à un élagage conséquent : d'autres branches menaçaient de s'abattre sur la voie publique présentant de ce fait un danger immédiat pour la sécurité des personnes et des biens.

Pour sauvegarder ce bijou de notre patrimoine, la commune veillera particulièrement à la bonne repousse et au bon entretien de cet arbre remarquable dans les années à venir, en concertation étroite avec le Département de la Nature et des Forêts. Selon le DNF, l'arbre à clous devrait reprendre vigueur dès le printemps 2021.



## PENSEZ À VÉRIFIER LA DATE DE VALIDITÉ DE VOTRE PERMIS DE CONDUIRE

Les premiers permis de conduire au format carte bancaire ont été délivrés il y a 10 ans déjà. Ces permis nouvelle génération ont une validité de 10 ans et arrivent donc à échéance.

Tout le monde a l'obligation de respecter la date de fin administrative de son permis de conduire et de demander à temps le renouvellement de celui-ci (3 mois avant la date de fin de validité).

Attention, aucune convocation ne vous sera envoyée !

C'est donc à vous de vérifier la date de validité de votre permis de conduire et de prendre l'initiative de le renouveler auprès de votre administration communale.



Crédit : <https://mobilit.belgium.be/>

## QUELQUES TRAVAUX RÉCENTS EN UN COUP D'ŒIL !



Aménagement d'un espace avec arrêt de bus et places PMR dans le parking communal.



Entretien des haies et espaces verts.



Entretien des chemins de promenade.



Installation d'une pagode à l'espace pétanque de Rièssonsart.



Entretien des espaces verts et accotements.



Aménagement de loges de stockage au dépôt communal.



Aménagement de sécurité rue Rièssonsart.



Recherche de fuites et remplacement de canalisations.



Entretien des allées des cimetières.



Ramassage de dépôts clandestins.

### Découvrez notre galerie online

Envie d'en savoir plus sur le travail réalisé au quotidien par les services Voirie et Travaux ? Davantage de clichés sont à découvrir sur [www.olne.be](http://www.olne.be)

## OUVERTURE D'UN POSTE MÉDICAL DE GARDE ACCESSIBLE VIA LE 1733

En juillet, le Poste Médical de Garde La Vesdrienne, également appelé PMG La Vesdrienne, a ouvert ses portes. Il s'agit d'un service de garde de médecine générale regroupé pour plusieurs communes avoisinantes de Fléron, dont Olne.

### Quand et pourquoi peut-on faire appel au Poste Médical de Garde La Vesdrienne ?

- Le PMG la Vesdrienne est ouvert uniquement les weekends et jours fériés. Pour les weekends, la garde commence le vendredi à 19h et se termine le lundi à 08h du matin. Pour les jours fériés, la garde démarre la veille du jour férié à 19h et se termine le lendemain du jour férié à 8h du matin. **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**
- Le PMG La Vesdrienne ne prend en charge que les cas urgents.
- Le PMG La Vesdrienne vous reçoit en consultation à Fléron Rue Reine Astrid 20 ou vous visite à domicile.
- Toutes les consultations sur place ou à domicile sont uniquement sur rendez-vous.

**TÉLÉPHONE : 1733**

### Pourquoi ne PAS faire appel au Poste Médical de Garde La Vesdrienne ?

La garde médicale n'a PAS pour objectif :

- de prendre en charge des problèmes médicaux qui ne sont pas urgents
- de renouveler des médicaments chroniques ou des séances de kinésithérapie
- de prolonger une incapacité (elle sera limitée à la couverture de la période de week-end)
- de remplir des formalités administratives (aptitude sportive ou professionnelle, certificat de bonne santé, ...)
- de faciliter l'accès à un médecin généraliste lorsqu'il y a trop de monde chez son propre médecin de famille

### Informations pratiques

Le PMG La Vesdrienne occupe la gauche du bâtiment de la polyclinique de Fléron.

Parking aisé sur place.

Vous pouvez payer par Bancontact.

Votre carte d'identité sera demandée à l'inscription.

**Site web : <https://poste-de-garde-vesdrienne.be/>**



## ACHATS GROUPÉS

### D'ARBRES FRUITIERS HAUTE-TIGE ET DE PLANTS DE HAIES

#### ARBRES FRUITIERS HAUTE-TIGE

Vous aimez les fruits locaux et sans pesticides ? Pourquoi pas planter un arbre chez vous ? Vous souhaitez compléter un verger ? Aider les insectes butineurs ?

Participez à l'achat groupé de fruitiers haute-tige, variétés locales et robustes organisé par Agraost / Natagriwal en partenariat avec le GAL Pays de Herve.

#### PLANTS DE HAIES

Le GAL Pays de Herve, le GAL Entre-Vesdre-et-Gueule et le GAL 100 Villages, 1 Avenir organisent un achat groupé de plants de haies en partenariat avec des pépiniéristes de la région.

Aubépine, charme, framboisier, hêtre, sureau ... choisissez parmi la 20aine d'essences locales proposées à un prix avantageux ! La plupart des plants sont proposés au prix de 0,9 € / pièce.

#### INFOS PRATIQUES

Les infos pratiques, les listes des essences proposées et les bons de commande sont téléchargeables sur le site de la Semaine de l'Arbre au Pays de Herve [www.bocagepaysdeherve.be](http://www.bocagepaysdeherve.be)

Les commandes doivent être rentrées pour le 08 octobre 2020.

La livraison dans le Pays de Herve aura lieu le samedi 28 novembre 2020 à Herve.

#### PERSONNES DE CONTACTS

Pour les arbres fruitiers hautes-tiges : Gisela HENNES ([ghennes@natagriwal.be](mailto:ghennes@natagriwal.be) 080/22.78.96)

Pour les plants de haies : Jérôme BRULS ([jerome.bruls@botrange.be](mailto:jerome.bruls@botrange.be) 080/44.03.92)

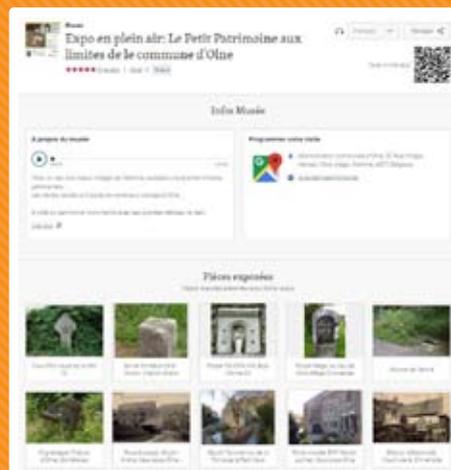




## Envie de découvrir Olne autrement?



Découvrez l'exposition  
'Le petit patrimoine aux  
limites de la commune'  
avec notre audioguide  
gratuit (FR-NL-DE-EN)



- ✓ Exposition en plein air dans les jardins de l'administration communale, rue Village 37 (à l'arrière de la maison communale)
- ✓ Le téléchargement de l'audioguide IZI.TRAVEL sur smartphone est simple et rapide - explications sur place

L'exposition est une organisation de la Commission Locale de Développement Rural d'Olne (CLDR) avec le soutien de la Commune d'Olne, de l'AWAP et des Archives de l'Etat.

Audioguide réalisé par la CLDR, en collaboration avec le Comité de lecture 'Saveurs de lire'.

Plus d'infos : administration communale d'Olne au 087 26 02 81

## DÉCOUVREZ L'EXPOSITION "LE PETIT PATRIMOINE AUX LIMITES DE LA COMMUNE" AVEC NOTRE AUDIOGUIDE GRATUIT MULTILINGUE !

Envie de découvrir autrement Olne, classé parmi les Plus Beaux Villages de Wallonie ? Laissez-vous surprendre par son petit patrimoine populaire et visitez notre exposition en plein air dans les jardins de l'administration communale, rue Village 37 (à l'arrière de la maison communale). Cette expo met en valeur les objets du Petit Patrimoine Populaire Wallon, visibles de la voie publique, qui accompagnaient la vie des anciens Olois et charment encore discrètement notre cadre de vie actuel aux détours des chemins.

Audioguide gratuit et intuitif

Point fort de cette exposition : vous pourrez la regarder mais également... l'écouter. En téléchargeant sur votre smartphone notre audioguide gratuit IZI.TRAVEL (FR-NL-DE-EN), vous découvrirez nombre d'explications et de détails insoupçonnés sur notre patrimoine. Un outil passionnant, intuitif et hyper pratique en cette période sanitaire compliquée (le téléchargement de l'audioguide est très rapide - explications sur place). Petit plus de l'application : la visite virtuelle. Une option de « prévisualisation » permet en effet de voir les objets les uns après les autres sans se déplacer.

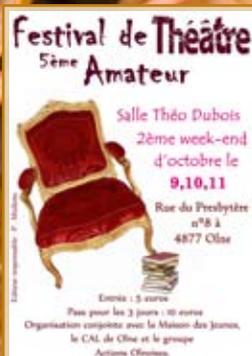
Horaires : accès par l'arrière de la maison communale ou par le côté de celle-ci (rue Village 37), à toute heure de la journée (pendant et hors heures d'ouverture de l'administration)  
Accès PMR possible via l'arrière de la maison communale  
Accès libre gratuit - sans réservation

Plus d'infos : administration communale d'Olne au 087 26 02 81

L'exposition est une organisation de la Commission Locale de Développement Rural d'Olne (CLDR) avec le soutien de la Commune d'Olne, de l'AWAP et des Archives de l'Etat.

Audioguide réalisé par la CLDR, en collaboration avec le Comité de lecture 'Saveurs de lire'.

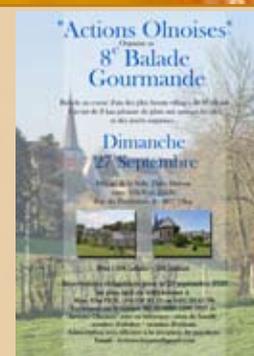
Un parcours « Petit patrimoine au centre du village » guidé via l'audioguide gratuit IZI.TRAVEL (FR) sera bientôt accessible. Suivez nos actualités sur [www.olne.be](http://www.olne.be) et notre page Facebook! :-)



## COVID 19

### - EVÉNEMENTS ANNULÉS -

En raison de la pandémie de COVID 19, les organisateurs ont décidé d'annuler la balade gourmande du 27 septembre 2020 ainsi que le 5<sup>ème</sup> festival de théâtre amateur des 9, 10 et 11 octobre 2020.



## LES FOSSES : PROJET DE PELOUSE CALCAIRE LA CLDR A BESOIN DE VOUS !

**La Commission Locale de Développement Rural d'Olné et ses différents groupes de travail fourmillent de projets. L'un d'eux, mené par le GT Biodiversité, porte sur la réhabilitation d'une ancienne pelouse calcaire, sur le site bien connu "Les Fosses".**

Les Fosses » est un lieu-dit, situé à Froidbermont, de part et d'autre de la rue du même nom à Olné. Il couvre une surface de 2,5 hectares. Il s'agit d'un terrain communal, anciennement pâture communale. Sur le plan géologique, cet endroit possède un sous-sol calcaire et plus probablement dolomitique. Les fosses attestent d'une exploitation des roches.

### **Biotopes olnois**

Il existe un certain nombre de biotopes préservés ou en voie de préservation sur le territoire de Olné : mares, haies, parcelles boisées, prés de fauche dans des zones humides (la vallée de la Hazienne), arbres remarquables, abords de nombreux ruisseaux, ruisseaux eux-mêmes, chantoirs et résurgences ainsi que les carrières. Olné possède également des terrains calcaires au centre du territoire, schisteux au Nord et gréseux au Sud, apportant déjà une très belle diversité par les qualités de son sol et de son sous-sol. Mais une pelouse calcaire manquait.

### **Une pelouse calcaire, c'est quoi ?**

La pelouse calcaire (pelouse signifiant une végétation rase) fait partie de la catégorie des pelouses sèches. Il s'agit d'un sol sur roche-mère calcaire, en milieu sec avec sa flore et sa faune spécifique se présentant comme un site de grand intérêt biologique (SGIB). D'où la décision d'un classement et puis, peut-être d'une réhabilitation. C'est pour cette raison :

-Qu'elle fut classée en 1975

-Qu'elle fait aujourd'hui l'objet d'un projet de réhabilitation sous l'égide de l'Administration Communale d'Olné.

-Qu'elle est considérée comme étant un Site de Grand Intérêt Biologique (SGIB 3461 par la Fédération Wallonie – Bruxelles en avril 2020).

-Que, à la demande de Monsieur le Bourgmestre, l'association « Ardenne et Gaume » (pionnière en Belgique pour la sauvegarde et la promotion du patrimoine naturel, historique et paysager, par la création et la gestion d'espaces naturels) fut sollicitée.

-Que Monsieur le Bourgmestre s'est assuré d'aides financières venant de l'Europe et de la RW.

-Qu'une rencontre sur le terrain fut programmée en mai 2020, entre des représentants communaux, d'Ardenne & Gaume, Département Nature et Forêt (DNF) et des citoyens (CLDR et Gt biodiversité). Tous les participants s'accordaient à admettre la faisabilité d'un tel projet susceptible d'apporter un plus au niveau de la biodiversité et de l'aspect paysager de la commune. Ce, moyennant l'abattage de quelques arbres et taillis afin de dégager deux zones jugées intéressantes pour réhabiliter la pelouse calcaire et la gérer efficacement par la fauche et le pâturage éventuel de quelques moutons.

Il n'est en aucun cas question de priver les enfants d'un terrain de jeux et il n'est pas question de priver les habitants d'un lieu de promenade. Tout sera fait pour apporter aux uns et aux autres toute information utile portant sur l'intérêt d'un tel projet et notamment, s'il se réalise, au niveau didactique (panneaux, visites guidées). Il ne s'agira en aucun cas d'un lieu fermé réservé à quelques scientifiques.

En conclusion, on ne peut que se réjouir de récupérer dans notre commune, une pelouse calcaire, avec sa biodiversité tant au niveau de la faune (insectes, reptiles, micromammifères...) que de la flore. Il s'agit d'un biotope devenu rare. En un peu plus d'un siècle, on est passé, en Wallonie, de plusieurs milliers d'hectares à moins de 200 hectares.

L'aménagement et l'entretien du site devraient se faire sous l'action conjuguée de l'Administration communale, d'Ardenne et Gaume, du département des eaux et forêts (DNF) et d'un collectif citoyen.

### **On a besoin de vous !**

**Le Gt « biodiversité » sollicite toute personne qui pourrait apporter des informations sur « Les Fosses » qu'elles soient historiques, géologiques ou naturalistes sous forme de textes, de photographies etc. Il est aussi fait appel à tout citoyen pour apporter sa pierre à ce projet afin d'y participer selon ses goûts et compétences dans sa réalisation comme dans sa gestion. Toute remarque, dans un sens ou dans l'autre, sera la bienvenue et considérée. »**

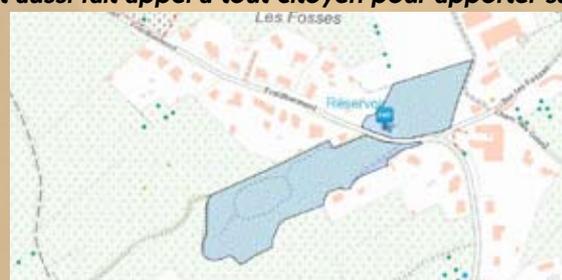
Louis Huc du Groupe de travail « biodiversité » de la CLDR

### **Contact :**

Administration Communale - Service Communication

Astrid Huyghe – astrid.huyghe@olne.be – 087 26 02 81

Plus d'informations sur [www.olne.be](http://www.olne.be)



## PARCOURS D'ARTISTES 2020 ANNULÉ

Nous sommes au regret de vous annoncer que le Parcours d'artistes initialement prévu à Olné les 3 et 4 octobre 2020 est annulé en raison de la pandémie de COVID 19. L'événement sera postposé et nous vous informerons des nouvelles dates dès que possible. Nous nous réjouissons de mettre en lumière nos artistes et de vous offrir de belles découvertes



# Dès le 1<sup>er</sup> septembre 2020

## Réouverture sous conditions

### Rapporter des livres – SANS RDV

Vous pouvez rapporter vos prêts **sans prendre rendez-vous** **durant les heures d'ouverture ci-contre** et les déposer dans des caisses à l'entrée.

Cette organisation nous permet de réaliser une mise en quarantaine et de ne pas remettre en circulation des livres potentiellement contaminés.

### Emprunter des livres – SUR RDV

Pour l'emprunt, deux solutions :

➤ **soit vous prenez un rendez-vous durant les heures d'ouverture ci-contre pour pouvoir consulter librement les livres durant 20 minutes maximum** (temps limité pour permettre à tous d'avoir un accès à la bibliothèque dont l'espace est réduit)

➤ **soit vous commandez vos livres :**

📖 Contactez-nous **durant les heures d'ouverture ci-contre**

📖 Vous nous communiquez votre nom, adresse ainsi que la liste de vos souhaits. Nous vous conseillerons au mieux.

Pour vous aider dans votre choix, vous pouvez consulter le catalogue: <http://opac.provincedeliege.be>

📖 Nous vous fixerons un rendez-vous pour le retrait

(les documents seront préparés et encodés avant votre arrivée)

📖 Pour le bien de tous, merci de respecter les heures de rendez-vous

**Contact: 087/64.65.49 ou [bibliotheque@olne.be](mailto:bibliotheque@olne.be)**

### Horaires

**Lundi**  
9h-12h  
& 13h-16h30

**Mardi : fermé**

**Mercredi**  
13h-17h

**Judi**  
14h-19h

**Vendredi**  
9h-12h  
& 13h-16h30

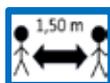
**Samedi**  
9h - 13h



**Nous mettons tout en place pour vous accueillir en toute sécurité.**  
**Merci de respecter nos conditions d'accès:**



**Pour la consultation de livres, durée de visite limitée à 20 minutes par lecteur (sur rdv)**



**Accueil d'1 personne ou famille à la fois (par section)**



**Port du masque obligatoire dès 12 ans**



**Utilisation obligatoire du gel hydroalcoolique mis à disposition en entrant et en sortant**



### **Vous voulez vous inscrire à la bibliothèque?**

Téléphonez-nous, nous ferons le nécessaire pour vous transmettre les documents à compléter.

### **Paiements (retards dus - réinscriptions)**

Toutes les transactions sont reportées ultérieurement.



**Les animations de la bibliothèque reprendront en octobre 2020\***



**\*sous réserve de l'évolution de la pandémie**

Actualité partagée sous réserve de mesures/modifications liées à l'épidémie. Infos actualisées : [www.olne.be](http://www.olne.be).

# Bibliothèque



## LA PORTE DU DIABLE

Invitation espiègle pour enfonceurs de portes



**Dimanche 22 novembre à 15 heures**

**SALLE THÉO DUBOIS**

Tout Public à partir de 5 ans  
Comédiens-marionnettistes : Didier Baisaux et Julien Collard, en alternance avec Jean-François Durdu  
Mise en Scène et scénographie : Didier Baisaux



Les Royales Marionnettes présentent « La Porte du Diable ». Issus d'une illustre famille de marionnettistes liégeois, ils réapparaissent chaque printemps. La vieille charrette à bras familiale est tirée sur la place. Didier grogne quelques mots, empoigne les gamins turbulents et apostrophe les parents mal élevés qui confondent son castelet ambulant avec leur télévision. Tandis que le cadet harangue la foule, l'aîné installe ses vieilles marionnettes sur la charrette. « Approchez, nos marionnettes font grandir les enfants et rajeunir les vieillards ! Vous n'aurez pas l'air plus bête ici qu'au football ! » Le ton est donné : un spectacle mêlant tradition et actualité, engagé, haut en couleurs, où adultes et enfants s'amuseront du jeu des marionnettes pour les uns, de la truculence des comédiens pour les autres.

**INSCRIPTIONS :**  
Bibliothèque d'Olne : 087/64.65.49  
[bibliotheque@olne.be](mailto:bibliotheque@olne.be)  
Prix : 4 €  
**SALLE THÉO DUBOIS**  
Rue du Presbytère 8 - 4877 OLNE



En partenariat avec le Centre culturel de Souagne.



**Spectacle**

**Pour petites oreilles de 2 ans à 5 ans**



« Du sommet du volcan, au fond de l'océan, Les Embobineuses déroulent leur univers textile. »

Les histoires filent, les matières de filent au rythme des comptines et du chant des baleines...

Plongez dans un spectacle 100% fait-main, programme délicat, laine et soie. »



**Quand ?**

Dimanche 25 octobre  
Une séance au choix :  
À 10h  
Ou à 11h

**Où ?**

Salle des Conseils  
Rue Village, 91  
4877 Olne

**Prix :**

2,5 €/personne

**Inscriptions obligatoires :**

Bibliothèque d'Olne : 087/64.65.49  
[bibliotheque@olne.be](mailto:bibliotheque@olne.be)

## « Slouchaï »



**Spectacle musical pour les enfants de 0 à 30 mois accompagnés au moins d'un adulte.**

Slouchaï (« écoute », en russe) est un spectacle qui propose de faire ressentir aux tout-petits des expériences sonores grâce à la voix et à ses multiples facettes.

Quelles émotions l'enfant traverse et que provoquent en lui les vibrations du son lorsqu'il entend une chanson traditionnelle française, un chant baroque, un duo extrait d'un opéra, une berceuse géorgienne, ou encore des sons qui imitent ceux entendus dans son environnement ? Quelle sensation a-t-il si le son vient de devant lui ou de derrière ? S'il est fort ou plus intimiste ? S'il est aigu ou grave ?

Venez vivre cette expérience vibrante, en famille, avec vos petits bouts et délectez-vous de leurs réactions 😊

Le spectacle dure 30 min et sera suivi d'un petit temps d'expérimentation pour les enfants qui le souhaitent.

**Quand ?**

Dimanche 8 novembre  
Séance au choix :  
9h30  
11h

**Où ?**

Salle Théo Dubois  
Rue du Presbytère n°8  
4877 Olne

**Réservation obligatoire**

Bibliothèque d'Olne  
087/64.65.49  
[bibliotheque@olne.be](mailto:bibliotheque@olne.be)

2€ / personne

## RENTÉE LITTÉRAIRE



### Les coups de cœur du libraire

À l'occasion de la rentrée littéraire, la bibliothèque vous invite à venir découvrir les coups de cœur de son libraire : Pierre Cerfontaine de la librairie « L'oiseau lire » de Visé.

Au programme, présentation et anecdotes des dernières nouveautés en romans adultes.

Possibilité d'emprunter les livres à la bibliothèque ou de les commander sur place après la présentation.

**Quand ?**

Le samedi 24 octobre à 10h

**Où ?**

Salle des Conseils  
Rue village 91, 4877 Olne

GRATUIT

**Inscriptions obligatoires :**

Bibliothèque d'Olne : 087/64.65.49  
[bibliotheque@olne.be](mailto:bibliotheque@olne.be)



## Le démarchage à domicile – Comment éviter l'arnaque



La période estivale est souvent propice aux démarcheurs à domicile et trop souvent certains abusent de la crédulité des personnes pour percevoir des sommes allant bien au-delà du travail fourni et surtout de sa qualité.

Qu'il s'agisse de la vente d'objets (du vin, des casseroles, ...) ou de services (démoussage de toit, travaux dans la maison,...) les travailleurs ambulants sont soumis à des règles strictes. Si elles ne sont pas respectées, il y a infraction et forte suspicion d'arnaque :

### -Obligation d'être porteur d'une autorisation :

Le démarcheur doit être porteur d'une autorisation d'activités ambulantes ou foraines délivrée par un guichet entreprise (feuille A4). Cette autorisation est nominative et chaque travailleur doit avoir la sienne.

### -Limite pécuniaire :

L'exercice d'activités ambulantes au domicile du consommateur de type vente de produits ou de services ne peut excéder une valeur totale de 250€ par consommateur (1 client = 1 ménage). Exception faite pour les travaux de services se rapportant à l'aménagement de la maison ou du jardin où le maximum est fixé à 700€. Au-delà de ces sommes, il s'agit d'une infraction.

Les victimes de ce type d'arnaques sont souvent âgées, soyez donc attentifs pour vos aînés.

Si vous pensez avoir affaire à un ambulant douteux, contactez directement le 101.

Tel : 087/343.511  
[www.police.be/5288](http://www.police.be/5288)  
[www.facebook.com/policepaysdeherve](https://www.facebook.com/policepaysdeherve)  
Urgence 24/7 : 101

 **Police**  
Pays de Herve

## Ecole de Danse d'Olne

Centre Sportif d'Olne - 5, Chemin des Ecoliers



### Inscriptions

le mardi 1er septembre

de 17h à 19h

Reprise des cours :

Mardi 8 septembre - 18h : Funky Enfants

Mercredi 9 - 13h15 : Initiation Classique  
dès 3 ans

14h : Débutants Classique

15h : Intermédiaires Classique

### Renseignements :

Renate JACOBS ecole danse olne - facebook

087 26 88 69 - 0476 384 784

Cie. Renaidanse A.S.B.L.

Compte école : BE60 0882 1474 6170



## Mini Foot – Juniors-Vétérans

Reprise de la nouvelle saison dès le 8 septembre -Salle omnisports d'Olne - Tous les mardis soir de 21h30 à 22h30.



### Pour qui ?

Pour tout ceux qui ont plus de 35 ans et qui ont envie de faire du sport dans une ambiance conviviale et de respect.

### Le principe

Depuis déjà 8 ans, deux équipes de cinq joueurs et les réserves. Une heure de jeu. Pas de contact et un respect mutuel. Chacun est responsable de l'intégrité de l'autre. Les équipes se forment d'une manière aléatoire à chaque rencontre. Nous jouons uniquement entre nous les mardis durant la saison.

Contacts et infos : Davy Marciniak – tel. 0473-456-254 – [d.marciniak@moduma.be](mailto:d.marciniak@moduma.be)  
Michaël Jaegers - tel.0478-904-192 – [mickey.jaegers@hotmail.com](mailto:mickey.jaegers@hotmail.com)

Futsal  
**U35+**

## MADAME ANNE BOULANGER ADMISE AU STAGE DE DIRECTRICE DE L'ÉCOLE COMMUNALE D'OLNE

Le Conseil communal de ce 1<sup>er</sup> septembre 2020 a décidé d'admettre Madame Anne Boulanger au stage de Directrice au sein de l'école communale d'Olne. Ce stage aura une durée de deux ans.

Cette admission fait suite à un appel à candidatures lancé en janvier 2020, qui a abouti à un entretien d'évaluation passé en juillet 2020. Madame Boulanger ayant démontré qu'elle disposait des compétences nécessaires à l'exercice de la fonction de directrice et de la connaissance des deux implantations de l'école communale, la Commission de sélection avait remis, à l'unanimité, un avis favorable à son admission au stage de directrice. Un avis pleinement suivi par le Conseil communal.

Beaucoup de succès à Madame Boulanger dans l'exercice de ses fonctions !

## PETITS-DÉJEUNERS OXFAM - 22 NOVEMBRE 2020

Un virus nous empêche de nous rassembler en grand nombre dans un même espace ? Qu'à cela ne tienne, créons un moment de fête à la maison, en famille ou avec des amis !

**Cette année, pour respecter les mesures sanitaires, nous proposons des paniers petit-déjeuner à emporter !**

(Salle Théo Dubois dimanche 22/11 selon un horaire défini)

Ces paniers sont composés de produits locaux et du commerce équitable, pour une agriculture paysanne au Sud comme au Nord.

Afin de nous organiser au mieux, nous vous demandons de réserver votre panier petit-déjeuner et, afin de réduire la manipulation de cash, nous vous demandons également de faire le paiement au préalable.

Plus de renseignements et réservations : Anne-Marie Maréchal - 0498/ 73 49 18

Patricia Debaar - 0497/ 53 02 83

Danièle Schoonbroodt - 0494/ 64 82 57

Compte bancaire au nom de Danièle Schoonbroodt : BE52 0639 4129 5109



## PROLIFÉRATION DE RATS : QUE FAIRE ?

Ces derniers mois plusieurs citoyens ont contacté l'administration communale ou les élus pour faire part de soucis de rats à leur domicile ou à proximité immédiate. Les services communaux se sont rendus à plusieurs reprises sur les lieux concernés pour placer du poison contre les nuisibles. Néanmoins, certains endroits où les rats se trouvent sont situés sur le domaine privé sur lequel la commune ne peut intervenir directement (tels que maison ou jardin privé). Nous mettons toutefois à votre disposition des sachets de graines empoisonnées que vous pouvez placer à divers endroits de votre habitation pour contribuer à la réduction du nombre de ces nuisibles.

Une action de grande ampleur sera menée à l'automne par une entreprise privée à différents endroits du territoire communal.

### Les conseils de Natagora

Voici quelques conseils de prévention de Natagora pour lutter contre les rats :

- nettoyez régulièrement la cuisine, en particulier les arrières des meubles, les dessous des cuisinières et des frigidaires.
- examinez les fondations du bâtiment et obturez les éventuelles fissures.
- enfermez les aliments dans des bocaux en verre ou en métal s'ils sont stockés dans une cave ou une annexe.
- ne laissez pas de nourriture exposée ; la nourriture du chat sera disponible dans la mesure du possible à heures régulières et enlevée lorsque le chat à fini.
- seule la distribution de petites quantités de nourriture pour les oiseaux est envisageable durant les périodes de grand froid, et pour autant que la nourriture soit directement consommée par les oiseaux. La zone où les oiseaux viennent à la mangeoire doit être hors d'atteinte des rats et nettoyée très régulièrement ainsi qu'au sol.
- nettoyez le poulailler régulièrement.
- utilisez des containers et poubelles en dur pour pas laisser des accessibles.
- le compost peut accueillir tout ce qui est dégradable et non polluant. En pratique, les restes de repas cuits, la viande, le poisson, les petits os et les restes de produits laitiers attirent les rongeurs et sont donc à éviter.

Intradel conseille également de déposer un grillage en métal déployé (petites mailles) sous les composteurs sans fond. Cette technique protège des rongeurs mais permet de garder votre compost en contact avec le sol : les vers peuvent plus facilement circuler, la ventilation est davantage assurée et l'humidité régulée. Afin de réaliser un parfait compost, nous vous conseillons de télécharger le guide réalisé par Intradel et disponible sur :

<https://www.intradel.be/produire-moins-de-dechets/reduire-mes-dechets-organiques/le-compostage-a-domicile.htm?lng=fr>

### Attention :

- Le poison peut être consommé par d'autres mammifères qui en meurent également.
- Les bandes collantes sont également non sélectives : tous les animaux peuvent s'y coller et ne peuvent plus s'échapper.

**ÉCOLE COMMUNALE :  
 EXPÉRIENCE INOUBLIABLE POUR LES ÉLÈVES !**



L'année scolaire 2019-2020 aura été unique à bien des points de vue... Et c'est parfois à des problèmes exceptionnels qu'il faut trouver des solutions tout aussi exceptionnelles. Lorsqu'il a été question d'annuler le spectacle musical de nos classes de 3ème, Mme Grosjean et moi n'avons pu accepter cette idée sans trouver une alternative. Après le travail acharné fourni par nos élèves, nous ne pouvions leur dire que le spectacle tombait simplement à l'eau. Grâce à la confiance de Madame Boulanger, nous avons pu faire venir les élèves à mon domicile dans mon studio d'enregistrement récemment construit pour enregistrer 2 morceaux que nous avons préparés (Le clown de Soprano et l'oiseau et l'enfant des Kids United). Tout était réuni pour que les élèves passent une expérience inoubliable : ils ont chanté chacun à leur tour, et ensuite en groupe. Chacun a pu bénéficier d'un coaching vocal personnalisé et de quelques conseils plus généraux. Il est possible de voir les vidéos sur YouTube en tapant les mots clés : « élèves en studio d'enregistrement école Olne ».

L'avis des parents et des élèves a été unanime : nous avons des talents à Olne.

Il suffit parfois d'une étincelle pour allumer une grande flamme.



Julie Carpino

Dates	Activités	Heures	Lieu	Organisation
<b>Septembre</b>				
<b>En cours</b>	Exposition "Le petit patrimoine aux limites de la commune"	Dès 9h00	Départ : local Patro Sur les Tris	Plus d'infos : www.olne.be
<b>Mercredi 9</b>	Donnerie au CPAS d'Olné	De 10h30 à 14h30	Salle des Conseils, rue Village 91	Marie-Noëlle Renard, éducatrice du CPAS au 087/26.78.89 (lundi, mercredi, jeudi) ou via mail : mano.renard@gmail.com
<b>Samedi 26</b> <b>Dimanche 27</b>	Grand nettoyage de printemps - Opération Rivières Propre	Aucune heure spécifique	Chacun démarre depuis son domicile - pas de lieu de rdv	Service communication de l'administration: 087 26 02 81 ou astrid.huyghe@olne.be
<b>Octobre</b>				
<b>Samedi 24</b>	Les coups de cœur du libraire	De 10h00	Salle des Conseils, rue Village 91	Inscriptions obligatoires: Bibliothèque d'Olné 087/64.65.49 - bibliotheque@olne.be
<b>Dimanche 25</b>	Spectacle "Au fil de mon île"	A 10h ou à 11h	Salle des Conseils, rue Village 91	Inscriptions obligatoires: Bibliothèque d'Olné 087/64.65.49 - bibliotheque@olne.be
<b>Novembre</b>				
<b>Dimanche 8</b>	Spectacle musical "Slouchai"	9h30 ou 11h00	Salle Théo Dubois, rue du Presbytère 8	Inscriptions obligatoires: Bibliothèque d'Olné 087/64.65.49 - bibliotheque@olne.be
<b>Mercredi 11</b>	Donnerie au CPAS d'Olné	De 10h30 à 14h30	Salle des Conseils, rue Village 91	Marie-Noëlle Renard, voir infos ci-dessus
<b>Dimanche 22</b>	Spectacle de marionnettes "La porte du diable"	15h00	Salle Théo Dubois, rue du Presbytère 8	Inscriptions obligatoires: Bibliothèque d'Olné 087/64.65.49 - bibliotheque@olne.be
<b>Dimanche 22</b>	Petits-déjeuners Oxfam (déjeuners à emporter - sur réservation)		Salle Théo Dubois, rue du Presbytère 8	Plus de renseignements et réservations : Anne-Marie Maréchal - 0498/ 73 49 18 Patricia Debaar - 0497/ 53 02 83 Danièle Schoonbroodt - 0494/ 64 82 57
<b>Dimanche 29</b>	Trail Olne-Spa-Olné	8h00	Départ: hall omnisport d'Olné	Infos: www.courirpourleplaisir.be
<b>Événements annulés</b>				
<b>En raison de la pandémie de COVID 19, plusieurs événements sont malheureusement annulés/postposés:</b>				
> Journées du patrimoine 2020 à Olne (prévues initialement les 12 et 13 septembre)				
> 8 <sup>ème</sup> balade gourmande d'Actions Oloises (prévue initialement le 27 septembre)				
> Parcours d'artistes 2020 (prévu initialement les 3 et 4 octobre)				
> 5 <sup>ème</sup> Festival de Théâtre Amateur (prévu initialement les vend. 9, sam. 10, dim. 11 octobre)				
> la Foire aux associations + la Rencontre avec l'auteur Ronald Goffart (prévues initialement le 18 octobre)				

## ASSOCIATION DES SENIORS D'OLNE ET ST-HADELIN IMPACT DU COVID SUR NOS ACTIVITÉS

Comme beaucoup d'autres, notre association a dû renoncer aux différentes activités prévues, notamment les repas, les excursions et les voyages.

Nous le regrettons beaucoup, d'autant plus que cette pandémie nous prive du plaisir de rencontres conviviales et nous amène à un certain isolement social.

Le conseil d'Administration reste cependant attentif et nous ne manquerons pas de reprendre nos projets dès que nous le pourrons sans risque.

Nous souhaitons à tous de préserver sa santé, restons confiants et prudents, un jour nous pourrons certainement nous retrouver.

Le Conseil d'Administration



## Centre Sportif d'OLNE

Chemin des Ecoliers 5 à Olne

Cours collectifs de

# HATHA-YOGA

tous niveaux y compris débutants



Le jeudi (20 h00)  
et vendredi (19 h 30)

Enseignant agréé par la Fédération Belge d'Hébertisme et de Yoga (FBHY) et par l'Association Belge des Elèves et Professeurs de Yoga (ABEPY)

Renseignements : Christian Gietka

☎ 0495/57 65 52

✉ c.gietka@skynet.be

Page Facebook : Yoga-Olné

## Services Maintenance



Nettoyage



Peinture



Jardinage



Gardiennage

Nous vous proposons :

- de réaliser vos jardinières
- d'entretenir vos jardins
- de laver vos vitres
- de tapisser et mettre en peinture (intérieur et extérieur)
- d'entretenir et fleurir vos pierres tombales
- de préparer la réception lors d'une soirée privée, d'un décès,
- transports camionnette volume 15 m<sup>3</sup> (parc à conteneurs)
- vous partez en vacances, nous vous proposons d'assurer un service à votre domicile (courrier, arrosage de plantes, surveillance et soins de vos animaux et de votre maison pendant votre absence...)
- vente de fleurs annuelles, géraniums, bégonias,...
- **vente de chrysanthèmes à la Toussaint**

**Claudy Dejong et Muriel Billen**

Fosses Berger 80 • Gsm : 0495/15.78.44

2 Olnois au service des habitants d'Olne,  
de Saint-Hadelin et des hameaux voisins.



*Entretien  
parcs & jardins*

Martinmont 7  
4877 Olne

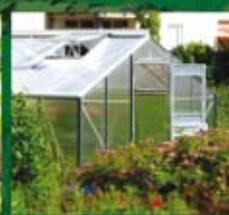
**0498/46.73.13**

jeanclaudbrick@hotmail.com

Tonte de pelouse • Taille de haies

Avec évacuation des déchets

Petit élagage • Plantations



**NE FAIT PAS DE L'IMMOBILIER QUI VEUT !**

**2 OBLIGATIONS LÉGALES :**



Être membre de l'Institut des Professionnels de l'Immobilier Belge avec l'obligation de cours de mise à jour chaque année. Mon numéro : 102.421

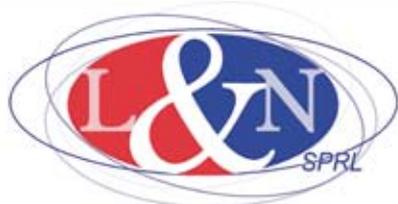


Être assuré en responsabilité civile. Je suis assuré chez AXA pour un montant de 1.250.000 €.

**MARCEL HIGNY 0474/32 12 51**

**Demandez ma charte de travail complète :**

- Evaluation gratuite
- Je m'occupe de tout !
- Prestation : **2,50% + TVA = 3,025%**
- Demandez-moi des références près de chez vous !



**Chauffage - Sanitaire**

- Installation et rénovation de chauffage central
- Aménagement de salle de bain
- Plomberie
- Débouchage
- Entretien & dépannage 7/7
- Installateur gaz naturel habilité
- Contrôle de réservoir au mazout par dépression
- Panneaux solaires
- Chaudière à bois



Hugues Lambion 0475-22 43 52 | Benoît Notteborn 0477-85 61 54

Rue des Artisans 27 à 4877 Olne | T. 04-368 97 57 | F. 04-368 97 49 | info@Inchauffage.be

[www.Inchauffage.be](http://www.Inchauffage.be)



**LAURENT SAVELBERG**

Sur les Prés, 42  
4877 Olne

| Devis gratuit |  
| Patron sur chantier |  
Agréé Région wallonne

GSM **0473 12 02 02** SITE [www.laurentoit.be](http://www.laurentoit.be)